

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
REGION  
CULTURE  
PUBLICITE  
  
SCAN ME  


Edition N°1410 du Samedi 20 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - [WWW.ALGER16.DZ](http://WWW.ALGER16.DZ)

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
POUR LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE ARABES



**UN ACQUIS QUALITATIF  
POUR LA CULTURE NATIONALE**

P. 3

PROGRÈS DE L'ALGÉRIE DANS  
LE SECTEUR DES HYDROCARBURES



**UN MODÈLE À SUIVRE**

P. 5

SANTÉ - MAGAZINE



**NUTRITION POUR LES SPORTIFS  
COMMENT MANGER ÉQUILIBRÉ**

P. 11

**LE CHEF DE L'ÉTAT INAUGURE LA 33<sup>e</sup> FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE**



**LE PRODUIT LOCAL  
DE PLUS EN PLUS  
VALORISÉ**

**LE FUSIL À POMPE  
SEMI-AUTOMATIQUE,  
FLEURON DE L'INDUSTRIE  
MILITAIRE NATIONALE**

● NOUVEAU PAVILLON D'EXPOSITION  
BAPTISÉ «PAVILLON DE LA PALESTINE»

P. 16

# Saviez-vous



## LE GROUPE CONDOR FAIT SON ENTRÉE EN EGYPTE

L'entrée de l'entreprise algérienne Condor spécialisée dans l'électroménager sur le marché égyptien a été officialisée lors d'une cérémonie tenue mercredi dernier, a annoncé la société dans un communiqué. « Le Caire a accueilli la cérémonie de lancement de Condor Egypte en présence de M. Ibrahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale algérienne, accompagné de Son

Excellence l'Ambassadeur d'Algérie en Égypte et d'une délégation de députés », a écrit l'entreprise dans son communiqué. « La cérémonie a inclus une présentation des différents produits Condor et a vu la signature de 20 contrats d'accord pour des distributeurs officiels à travers toute l'Égypte », a-t-elle ajouté.

APN

### INSTALLATION OFFICIELLE LUNDI PROCHAIN DU PARLEMENT DE L'ENFANT ALGÉRIEN



L'installation officielle du Parlement de l'enfant algérien (PEA) aura lieu, pour la première fois, lundi prochain au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette séance, qui sera consacrée à la formation du Parlement de l'enfant algérien, "constituera une scène politique dynamique marquée, pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie depuis l'indépendance, par l'élection du président du PEA au scrutin secret et individuel", précise la même source. Il sera également procédé, le même jour, à "l'élection des principaux postes et membres des structures internes du Parlement de l'enfant algérien, notamment les vice-présidents du Parlement, ainsi que les présidents des commissions parlementaires et les membres de leurs bureaux". Et d'ajouter que "les candidats au poste de président du PEA seront élus parmi les membres de cette instance. A cette occasion, la commission préparatoire du PEA remettra un guide spécial écrit et illustré aux membres de ce Parlement, détaillant les conditions et procédures d'élection des candidats à l'ensemble des postes et structures parlementaires". Le communiqué a, en outre, détaillé les conditions de candidature à la présidence du PEA, précisant qu'"un membre ne peut se porter candidat à plus d'un poste parmi ceux proposés, et que le président du PEA est élu pour toute la durée de la législature parlementaire fixée à deux (2) ans".

"Le dépouillement des voix pour l'élection du président sera confié aux deux (2) enfants membres les plus jeunes, le candidat étant proclamé élu s'il obtient le plus grand nombre de voix exprimées." Et le communiqué de conclure : "En cas d'égalité des voix pour le poste de président du PEA, le candidat le plus âgé est déclaré élu."

## MINISTÈRE DE LA POSTE UN NOUVEAU PORTAIL NUMÉRIQUE POUR LA PRISE EN CHARGE DES DOLÉANCES DES CITOYENS

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé un nouveau portail numérique dénommé "Insat", dédié à la prise en charge des doléances des citoyens et leur permettre de déposer leurs réclamations, suggestions et demandes d'audience relatives aux services postaux et aux télécommunications électroniques, a indiqué un communiqué du ministère.

"Dans le cadre du renforcement des canaux de communication avec les citoyens, ainsi que de la qualité des services publics,



le ministère de la Poste et des Télécommunications met à la disposition des citoyens le portail "Insat", dédié à la prise en charge de leurs doléances, accessible via le lien suivant :

<https://insat.mpt.gov.dz>, précise la même source. Le portail vise à "permettre aux citoyens de déposer leurs réclamations, suggestions et demandes d'audience relatives aux services postaux et aux télécommunications électroniques, de manière simple et sécurisée, tout en garantissant leur traitement dans des délais raisonnables et avec une plus grande transparence", ajoute le ministère.

## CHERFI VISITE LE SERVICE DE LUTTE CONTRE LES CRIMES CYBERNÉTIQUES AU COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a effectué, jeudi dernier, une visite au service de lutte contre les crimes cybernétiques au Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) à Alger.

Dans une déclaration à l'APS, Mme Cherfi a indiqué que cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'élargissement de la concertation et de l'échange de l'expertise de la GN en matière de lutte contre les cybercrimes et ce, en prévision du lancement de la cellule de veille cybernétique relevant de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE).

Selon Mme Cherfi, cette cellule a pour but d'assurer une veille à travers les technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de détecter les dérives et actes portant atteinte à la sécurité de l'enfant, à travers l'identification, le suivi et le constat des contenus numériques comportant des violations des droits de l'enfant.

La même cellule, ajoute Mme Cherfi, aura pour mission "le traitement instantané des contenus



détectés, leur analyse et l'évaluation de leur impact sur la sécurité des enfants" avant de transmettre les résultats traités aux autorités compétentes. A cette occasion, Mme Cherfi, accompagnée des cadres de son organe, s'est enquis des méthodes de travail du service de lutte contre les crimes cybernétiques au Commandement de la GN, où elle a salué "les efforts consentis par les services de la GN pour protéger l'enfance de cette nouvelle et dangereuse forme de criminalité".

## PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE Alger16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise.

Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC  
**ALGER 16**

N°RC : 16/00-090467 B 15  
Compte bancaire S.G.A n° 02100017113002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction  
M. B. Khaddija  
Yacine O.  
G. Salah Eddine  
Lamia O.  
Amine A.

O. M.  
Djaffar Chilab  
Cheklat Meriem  
Lazéda Omar  
Abir Menasria

Siège d'activité : ALGER 16  
5, rue Saïd-Couïa, Algiers Centre  
Tél. 020 30 23 68  
Siège social : sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale  
de Communication, d'édition  
et de Publicité  
Agence ANEP,  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91 /  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49 / 020 05 13 45  
020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.algerba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Algér  
SIA (Centre)

## CÉRÉMONIE DE REMISE DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LA LITTÉRATURE ET LA LANGUE ARABES

# UN ACQUIS QUALITATIF POUR LA CULTURE NATIONALE

**Lors d'une cérémonie symbolique organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, chargé par le chef de l'Etat, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi dernier la remise du 1er Prix présidentiel de littérature et de langue arabes au Centre international de conférences (CIC) Abdelaït-Rahal (Alger). Cette nouvelle initiative culturelle vise à reconnaître et célébrer les œuvres littéraires de grande qualité et à renforcer la place de la langue arabe dans le paysage culturel et intellectuel algérien.**

La cérémonie a eu lieu en présence de plusieurs dignitaires, tels que des membres du gouvernement, le président du Haut-Conseil de la langue arabe (HCLA), M. Salah Belaid, et le recteur de la Grande mosquée d'Alger Djamaa El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maamoun Al-Kacimi Al Hoceïn. Elle a également vu la participation d'un groupe éminent composé d'enseignants universitaires, chercheurs, d'intellectuels, ainsi que représentants de la communauté littéraire et scientifique. Au cours de la cérémonie, le HCLA a rendu hommage au président de la République pour son engagement constant en faveur de la promotion de la langue arabe. Le premier ministre a accepté le prix en son nom.



Dans son discours, le président du HCLA a félicité l'estime que le président porte à la langue arabe, considérant la création de ce prix comme un progrès significatif pour la culture nationale, témoignant de «la place qu'occupe la langue arabe dans les politiques de l'Etat». Dans le même esprit, M. Belaid a indiqué la nécessité de ce prix pour la promotion de la créativité, l'encouragement de la recherche scientifique et le rayonnement de la langue arabe, précisant que 225 ouvrages avaient été soumis pour cette édition. L'objectif de ce prix est d'encourager l'utilisation de la langue arabe et consolider sa position dans divers domaines tels que l'administration, l'éducation, la science, la culture et la technologie. Il a pour but de promouvoir la recherche scientifique et la création littéraire, et de soutenir la traduction vers

l'arabe, contribuant ainsi à l'enrichissement de la production scientifique et intellectuelle et à l'élévation du statut de la langue arabe dans tous les aspects de la vie. Par ailleurs, sa création s'inscrit dans le cadre de l'attention que l'Etat algérien porte à la langue arabe, la considérant comme une pierre angulaire de «l'identité nationale», et un outil fondamental pour la construction du savoir, la promotion de la recherche scientifique et l'encouragement de la créativité. Dans ce contexte, plusieurs chercheurs et créateurs ont été distingués pour leurs efforts et contributions exceptionnelles. Dans le domaine de la promotion de la langue arabe, M. Seddik Boutiouta a reçu le premier prix pour ses travaux de recherche intitulés «Glossaire des termes et définitions satellitaires». M. Lakhdar Far a reçu le deuxième prix pour

ses travaux de recherche portant sur un dictionnaire destiné aux secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'irrigation, tandis que M. Ali Kechroud a remporté le troisième prix pour son ouvrage intitulé «Guide des règles d'orthographe arabe». Dans le domaine de la littérature et de la créativité, l'écrivaine Baba Hanni Nanna a remporté le Premier prix pour son ouvrage «Nirya», tandis que Mme Fatima Gherbi a décroché le deuxième prix de poésie pour son poème «Banat El-Djyad». Le troisième prix du recueil de nouvelles a été attribué à Mme Hafida Mimi pour son recueil «Mammoune Ramy El-Amchadj».

Il convient de noter que le jury a annoncé le retrait des prix dans les catégories domiciliation des connaissances et traduction, estimant que «les œuvres soumises n'étaient pas à la hauteur du Prix du président de la République de littérature et de langue arabes», comme cela a été expliqué lors de la cérémonie. En marge de la cérémonie, le Premier ministre a visité une exposition consacrée aux œuvres intellectuelles et littéraires, ainsi qu'une série de timbres commémoratifs dédiés à la littérature et aux écrivains.

De plus, M. Sid Ali Zerrouki, ministre de la Poste et des Télécommunications, et le président du Haut-Conseil de la langue arabe ont conclu un accord pour la création d'un timbre-poste en faveur de la langue arabe.

Abir Menasria

## EXAMEN DES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET LE CONSEIL CONSULTATIF DE L'UA CONTRE LA CORRUPTION

La présidente de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, s'est réunie avec le président du Conseil consultatif de l'Union africaine contre la corruption (CCUAC), pour examiner les perspectives de coopération entre les deux parties, a indiqué un communiqué de l'autorité.

A cette occasion, Mme Mousserati a estimé que cette rencontre constitue "une opportunité pour concrétiser l'attachement de l'Algérie à son appartenance africaine et à ses engagements régionaux qu'elle tient à honorer dans le cadre de son adhésion à la Convention africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption", précise la même source. Elle a également salué cette initiative, qualifiée de "démarche qualitative permettant à plusieurs pratiques et initiatives lancées par la HATPLC de bénéficier de l'expertise africaine" et "offrant l'opportunité de partager et de mettre à profit l'expertise algérienne dans ce domaine dans le cadre de l'échange d'expériences et du renforcement de la coopération à l'échelle continentale".

De son côté, le représentant du CCUAC a souligné que l'instance qu'il préside actuellement "peut accompagner et assister les organes nationaux chargés de la lutte contre la corruption et adhérents à la convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption, dans divers domaines, à travers la mise à disposition et la mobilisation d'experts chargés de l'élaboration d'études sur la surveillance de l'indice de perception de la corruption (IPC) en Afrique", ajoute le document.

Il a, en outre, relevé que les réformes récentes qu'a connues le CCUAC dans le cadre de sa restructuration ont permis d'étendre la durée du mandat de deux (2) à six (6) ans, constituant ainsi "une opportunité pour bâtir un pont de coopération à long terme", conclut le communiqué.

## INSTAURATION D'UNE ADMINISTRATION TERRITORIALE EFFICACE UNE DES PRIORITÉS DE L'ÉTAT

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a réaffirmé, mercredi dernier, l'engagement de l'Etat en faveur d'une refonte profonde de la gouvernance locale. Lors de son intervention, le ministre a souligné que l'instauration d'une administration territoriale performante, apte à répondre avec célérité et efficacité aux attentes des citoyens, constitue le pivot des réformes structurelles en cours. Cette démarche s'inscrit dans une volonté globale de moderniser le service public et de renforcer la proximité entre l'administration et l'administré.

Répondant aux préoccupations soulevées par les membres du Conseil de la nation lors de l'examen du projet de loi sur l'organisation territoriale, M. Sayoud a détaillé les fondements de cette réforme structurelle. Il a affirmé avec force que la démarche du gouvernement, impulsée par le président Abdelmadjid Tebboune, repose sur des piliers clairs : "Le renforcement de la gouvernance locale, la réalisation d'une répartition équilibrée et cohérente des unités administratives et la prise en charge des besoins des citoyens." Cette approche globale, selon le ministre, s'inscrit au cœur des réformes continues de l'Etat algérien, visant à garantir une efficacité accrue de l'action publique sur le terrain. Cette dynamique s'inscrit directement dans le cadre des engagements du chef de l'Etat, traduisant une ambition de transformation profonde du territoire. Le ministre a également annoncé que son département s'attelle désormais à l'élaboration d'une feuille de route ambitieuse pour la réforme du système financier local. Cette réforme vise à offrir aux collectivités territoriales les leviers nécessaires pour "mobiliser leurs propres ressources", afin de s'affranchir d'une «dépendance excessive aux allocations et transferts du budget de l'Etat». Selon M. Sayoud, cette autonomie financière retrouvée est

la condition sine qua non pour permettre aux communes et aux wilayas d'agir avec plus de liberté et de réactivité dans la conduite de leurs projets de développement locaux.

Abordant les critères techniques du découpage administratif, le ministre a rappelé que les wilayas du Sud «détiennent la part du lion» dans cette nouvelle configuration territoriale. Cette priorité accordée au Grand Sud répond à une volonté de «réosérer les distances et de permettre aux autorités locales de mieux maîtriser la gestion des affaires publiques», garantissant ainsi une présence de l'Etat au plus près des zones reculées. M. Sayoud a toutefois précisé que ce processus n'est pas figé : l'opération «se poursuivra pour englober d'autres régions du pays si nécessaire», dès lors que les critères objectifs et les conditions requises pour un nouveau découpage seront réunis.

Pour le ministre, la promulgation prochaine des lois relatives à la commune et à la wilaya constitue «une étape stratégique majeure» dans le processus de réforme de l'Etat.

À cette occasion, le ministre a tenu à rendre un vibrant hommage à l'engagement des élus locaux, saluant «le travail et les efforts qui ont permis d'éviter toute situation de blocage durant leur mandat». M. Sayoud a souligné leur maturité dans la gestion des affaires publiques, tout en les exhortant à «redoubler d'efforts au service du citoyen» pour apporter des solutions concrètes aux défis du quotidien. Sur un autre registre, le ministre a révélé une baisse significative du phénomène de la migration clandestine. Ce résultat est, selon lui, le fruit des «efforts considérables déployés par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et les services de sécurité», dont la vigilance permanente assure la stabilité et l'intégrité territoriale du pays.

Omar Lazela

## REFORCER LA CULTURE DU BÉNÉVOLAT LANCEMENT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE «MOUBADIR»

**Dans le but d'organiser et de promouvoir le bénévolat auprès des jeunes, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a annoncé, jeudi dernier, le lancement officiel de la plateforme numérique «Moubadir».**

Ce nouveau dispositif technologique, dévoilé à Alger, vise à fédérer les initiatives locales et à les transformer en un bénévolat professionnel et durable, conformément à la stratégie de l'Etat pour la digitalisation du secteur et le développement d'une citoyenneté active et durable. Lors de son discours de clôture du Forum algérien du volontariat des jeunes, organisé sous le thème « Je suis volontaire : de la vision à l'impact », en commémoration de la Journée mondiale du bénévolat, et accompagné de personnalités du volontariat et de représentants de diverses associations, M. Hidaoui a expliqué que cette plateforme vise à promouvoir des initiatives de volontariat diversifiées et constitue un espace de rencontre pour les personnes dynamiques et disposant de ressources.

Il a indiqué que cette plateforme offre aux volontaires la possibilité



Mustapha Hidaoui,  
ministre de la Jeunesse,  
chargé du Conseil  
supérieur de la jeunesse  
(CSJ)

d'explorer des opportunités dans différents domaines, tout en soutenant les initiatives et en favorisant les collaborateurs pour une action bénévole contribuant au développement communautaire. Le ministre a également souligné que « l'organisation de ce forum incarne la vision du Conseil supérieur de la

jeunesse (2023-2033) », et plus particulièrement son engagement à inculquer les valeurs du volontariat et de la citoyenneté aux jeunes. Il constitue une plateforme de concertation qui rassemble différents groupes et associations juvéniles activant dans ce domaine. Lors d'un dialogue intitulé « L'action bénévole

en Algérie : vers une vision citoyenne commune », auquel participait Mme Salima Souakri, présidente d'une fondation caritative, M. Hidaoui a souligné que l'Algérie souhaite créer et promouvoir des initiatives de volontariat innovantes dans tous les secteurs et sur l'ensemble du territoire. Il a également insisté sur la nécessité de structurer et d'organiser le bénévolat afin de développer le sens de l'initiative chez les jeunes et d'améliorer l'esprit civique et solidaire. Pour ce faire, il est essentiel de créer des espaces dédiés au bénévolat tout en garantissant l'impact durable et continu de ces initiatives.

Pour sa part, Mme Souakri a exhorté à la nécessité d'inciter les jeunes à s'engager activement dans le bénévolat, en insistant sur le rôle crucial des plateformes numériques pour permettre aux jeunes de toutes les villes et localités de participer à ce créneau.

**Abir Menasria**

### M. HIDAOUI PRÉSIDE LA RÉUNION DE LA SESSION ORDINAIRE DU BUREAU DU CSJ

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé la réunion de la session ordinaire du mois de décembre 2025 du bureau du Conseil, a indiqué jeudi dernier un communiqué de cet organe. Cette réunion, tenue mercredi dernier, a été consacrée à la "présentation des rapports des activités réalisées durant cette période et à l'examen des préparatifs du Forum des jeunes leaders algériens, prévu à la fin du mois courant dans la wilaya de Biskra", ainsi qu'à la présentation des fiches techniques des activités programmées au cours du premier trimestre de l'année 2026, a précisé la même source. Il a été également question de l'examen "des préparatifs de la tenue de la troisième session ordinaire des réunions des commissions ad hoc pour le mandat 2025-2026, en sus d'autres questions", note le communiqué.

## LE MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS RENCONTRE PÉRIODIQUE DE LA COMMISSION MINISTÉRIELLE DE LA FATWA

Le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmehdi, a présidé, jeudi dernier à Alger, la rencontre périodique de la Commission ministérielle de la fatwa, intitulée « La fatwa à l'ère des défis numériques », au cours de laquelle a été mis en exergue le rôle des oulémas et des imams dans la lutte contre les tentatives d'atteinte au référent religieux national.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Belmehdi a souligné le rôle des oulémas dans la préservation de l'identité nationale, à travers l'attachement au référent religieux national et l'ancrage des valeurs de la modération, du juste milieu et de la bonne parole.

Il a également évoqué les différentes initiatives lancées par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, en collaboration avec les oulémas et les imams, visant à « édifier un socle spirituel national constituant un rempart solide contre toute tentative d'atteinte aux constantes nationales, notamment celles liées à l'histoire, à l'identité et au référent religieux des Algériens ».

Le ministre a, à ce titre, salué le « rôle central des oulémas et des imams, suivis par des millions de



personnes sur les différentes plateformes numériques », les qualifiant de « voix unifiée de l'Algérie et de parole nationale fédératrice, inspirée des sacrifices des valeureux chouhada et attachée aux valeurs de la glorieuse Révolution de Novembre ».

De son côté, le membre de la Commission ministérielle de la fatwa, Dr Larbi Chaïchi, a souligné, lors d'une communication intitulée « La

fatwa numérique et son rôle dans l'ancre du référent religieux national », que cette dernière constituait « une soupe de sécurité pour la stabilité religieuse », précisant que la fatwa numérique est devenue le cadre le plus large pour la formation de la conscience religieuse ». La rencontre a été sanctionnée par plusieurs recommandations, dont la nécessité de former les cadres chargés de la fatwa dans le domaine numérique, tout en mettant en garde contre les fatwas non encadrées circulant sur les réseaux sociaux.

Les participants ont, quant à eux, appelé à l'élaboration d'un guide définissant les normes et les repères de la fatwa numérique, ainsi qu'au développement et au soutien des plateformes existantes placées sous la tutelle du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, afin de tirer profit de l'intelligence artificielle dans ce domaine. Cette rencontre s'inscrit ainsi dans les efforts visant à adapter l'action religieuse aux mutations numériques, tout en préservant les fondements et les constantes du référent religieux national.

**Cheklat Meriem**

## DES POURSUITES JUDICIAIRES LIÉES AU DÉTOURNEMENT DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a indiqué, mercredi dernier, dans un communiqué, que l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), placée sous sa tutelle, engagera des poursuites judiciaires à l'encontre des

bénéficiaires de l'allocation chômage impliqués dans le détournement de l'allocation touristique. "Les enquêtes sur l'affaire du détournement de l'allocation touristique ont révélé l'exploitation et l'implication de

bénéficiaires de l'allocation chômage dans un réseau organisé de détournement de l'allocation touristique vers des personnes n'y ouvrant pas droit", précise le communiqué. Ainsi, "l'ANEM, placée sous la tutelle du ministère du Travail,

annonce que des poursuites judiciaires seront engagées contre les bénéficiaires de l'allocation chômage impliqués dans ce réseau criminel, afin de protéger les deniers publics", ajoute le communiqué.

## PROGRÈS DE L'ALGÉRIE DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES UN MODÈLE À SUIVRE

*L'Algérie s'impose plus que jamais comme la locomotive énergétique du continent. Dans un récent rapport, la Chambre africaine de l'énergie (AEC) a salué les avancées spectaculaires du pays dans le secteur des hydrocarbures, mettant particulièrement en lumière l'efficacité de son cadre réglementaire sur l'investissement.*

Pour l'organisation panafricaine, les réformes structurelles et la stabilité juridique de l'Algérie constituent désormais un modèle de référence que devraient suivre les autres nations africaines productrices de pétrole et de gaz pour attirer les capitaux étrangers. S'imposant déjà comme « l'un des producteurs africains les plus actifs de pétrole et de gaz, l'Algérie a connu un élan encore plus important en 2025 », affirme l'AEC dans une analyse publiée sur son site officiel. L'organisation souligne que la confiance des investisseurs internationaux envers le secteur énergétique national est en nette progression. Cette dynamique positive s'inscrit dans le sillage d'un climat d'investissement devenu nettement plus favorable, grâce aux mécanismes incitatifs et à la stabilité offerts par l'actuelle loi sur les hydrocarbures. L'article de l'AEC met en lumière l'intense activité contractuelle de ces derniers mois, marquée par la signature de nombreux accords stratégiques entre



Sonatrach et plusieurs majors énergétiques internationales. Cette dynamique s'est particulièrement accélérée dans le sillage de l'appel à concurrence « Algeria Bid Round 2024 », lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT). Le succès de cette opération confirme le retour en force de l'attractivité du domaine minier algérien et démontre l'efficacité des nouveaux mécanismes de mise en concurrence pour attirer des partenariats technologiques et financiers de haut niveau. Cette dynamique se traduit concrètement par des accords de développement et de partenariat d'envergure, notamment ceux conclus avec Midad Energy (Arabie saoudite) et Sinopec (Chine). Selon la même source, l'Algérie maintient également des «pourparlers avancés» avec les géants américains ExxonMobil et Chevron, témoignant de l'intérêt croissant des

majors mondiaux pour le potentiel national. Pour la Chambre africaine de l'énergie, ces succès ne sont pas isolés : ils offrent une « leçon opportune aux nations africaines disposant de ressources pétrolières », démontrant qu'une stratégie claire et un cadre attractif sont les clés pour transformer des ressources naturelles en leviers de croissance durable. L'organisation continentale a également mis en perspective les immenses potentialités énergétiques de l'Afrique, qui détient en 2025 des richesses stratégiques estimées à « environ 125 milliards de barils de réserves de pétrole prouvées et près de 625 trillions de pieds cubes de gaz naturel ». L'AEC souligne que ces ressources ne sont pas de simples chiffres, mais représentent un gisement d'opportunités en matière « d'emplois, d'infrastructures et de prospérité » qui ne demandent qu'à être libérées. Pour l'organisation, le défi majeur de cette

année 2025 reste la transformation de ce potentiel brut en un véritable moteur de développement socio-économique à travers tout le continent. Se référant aux conclusions du rapport prospectif « State of African Energy : 2026 Outlook Report », l'organisation souligne que la production globale d'hydrocarbures du continent devrait se stabiliser autour de 11,4 millions de barils équivalents pétrole par jour. Toutefois, l'AEC avertit que cette stabilité reste précaire. « Maintenir, et encore moins étendre cette production, nécessite un investissement continu », précise le document. Pour relever les défis énergétiques de demain, le rapport insiste sur l'urgence de transformer les nouvelles découvertes en projets opérationnels afin de compenser le déclin naturel des gisements matures. Concernant le volet des énergies renouvelables, l'AEC affirme que l'Afrique détient « le potentiel de remodeler le paysage énergétique et d'améliorer la sécurité énergétique pour des millions de personnes ». Selon l'organisation, cette ambition est soutenue par des investissements concrets : entre 2020 et 2025, le continent a mobilisé 34 milliards de dollars dans les technologies propres, avec une priorité marquée pour le solaire (52 %) et l'éolien terrestre (25 %). Basée à Johannesburg, la Chambre africaine de l'énergie (AEC) s'impose comme une organisation panafricaine de premier plan, dédiée à la défense des intérêts du secteur. Elle œuvre activement pour stimuler les investissements, encourager la valorisation des ressources et accélérer l'accès universel à l'énergie à travers tout le continent.

Omar Lazela

## KAMEL MOULA RECONDUIT À LA PRÉSIDENCE DU CREA POUR UN SECOND MANDAT

Kamel Moula a été reconduit à l'unanimité, mercredi dernier à Alger, à la présidence du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) pour un second mandat de trois ans. Unique candidat à la présidence du Conseil, M. Moula a été plébiscité lors de l'Assemblée générale élective, tenue au Centre international de conférences Abdellatif-Rahal (CIC), qui a également été marquée par l'élection des 18 membres du Conseil exécutif parmi 42 candidats. Lors des travaux de l'Assemblée générale, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a salué le rôle «central» du CREA dans l'encadrement des opérateurs économiques, soulignant que le Conseil constitue «un partenariat essentiel du dialogue constructif et de la concertation responsable entre les pouvoirs publics et les opérateurs, en tant qu'acteurs fondamentaux dans le processus des réformes économiques en cours dans le pays».

Le ministre a ajouté que la tenue de l'AG du Conseil intervient «dans un contexte national marqué par une forte volonté de renforcer la croissance économique et d'élargir les sources de revenus, afin de bâtir une économie nationale compétitive et durable, fondée sur l'initiative et l'investissement productif», rappelant que l'Etat œuvre, dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la création d'un climat favorable aux affaires, à l'adaptation du tissu économique et social aux transformations en cours et à garantir un équilibre entre l'initiative économique et la protection des droits fondamentaux des travailleurs.

Les efforts déployés par les opérateurs économiques pour créer de la richesse et des emplois, en s'appuyant sur la compétence, l'excellence, l'innovation et la maîtrise de la

technologie, concrétiseront l'objectif fondamental fixé par le président de la République, à savoir atteindre un PIB supérieur à 400 milliards de dollars, a précisé M. Saihi. Pour sa part, M. Moula a affirmé l'engagement du CREA à contribuer efficacement à la construction d'une économie nationale durable, au développement des entreprises économiques, à la protection des travailleurs et à la création d'emplois, soulignant que les efforts consentis à cet effet «ont démontré qu'il est possible d'exercer une activité économique avec intégrité, droiture et éthique». Cette approche, qui a permis d'édifier des ponts de confiance entre pouvoirs publics, opérateurs économiques et citoyens, constitue le fondement de la crédibilité du CREA, a-t-il ajouté, saluant l'adoption de la concertation comme méthode pour rectifier et améliorer la prise de décision dans la mise en œuvre de la politique économique nationale.

Il a également salué le «soutien majeur» du président de la République, notamment à travers les grandes rencontres qu'il a tenues avec les opérateurs économiques, ainsi que les instructions «claires» qu'il a données pour lever les entraves bureaucratiques.

Lors des travaux de l'AG, M. Moula a présenté un exposé sur le bilan des activités du Conseil au cours des trois dernières années, tant au niveau national qu'international.

Après sa reconduction par l'AG, le président du CREA a adressé ses remerciements aux membres du Conseil pour la confiance placée en lui.

«C'est à la fois un honneur et une responsabilité», a-t-il dit, s'engageant à «poursuivre le travail en ne ménageant aucun effort pour être au service des entreprises et accompagner les acteurs économiques.»

## DÉCLARATION DU BÉNÉFICIAIRE RÉEL LE CNRC LANCE SA PLATEFORME ÉLECTRONIQUE

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) a procédé, mercredi dernier à Alger, au lancement officiel d'une plateforme électronique dédiée à la déclaration du bénéficiaire réel, à savoir la personne physique qui exerce un contrôle effectif sur l'entreprise et tire profit de son activité. L'annonce a été faite par le secrétaire général du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El Hadi Bekir, à la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), à l'occasion de l'ouverture des journées portes ouvertes de trois jours organisées par ministère. Ces journées sont consacrées à la sensibilisation aux risques liés à l'exploitation des personnes morales à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Dans son allocution, M. Bekir a souligné que le CNRC, à travers ses différentes antennes réparties à l'échelle nationale, est chargé de recevoir les déclarations du bénéficiaire réel et de les inscrire dans un registre national unifié. Il a rappelé que cette procédure est obligatoire pour l'ensemble des sociétés commerciales, des sociétés civiles, des associations, ainsi que des wakfs, dans le cadre du renforcement de la transparence économique et du respect de la réglementation en vigueur. Il a précisé que cette démarche s'inscrit dans les efforts de l'Etat visant à consolider les mécanismes de prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à travers une meilleure identification des personnes physiques exerçant un contrôle effectif sur les entités juridiques. De son côté, le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Ismail Chakib Koudri, a mis en avant l'importance de ces journées portes ouvertes, qui constituent une opportunité pour les opérateurs économiques pour mieux comprendre les risques liés à l'utilisation abusive des revenus générés par leurs activités, notamment à des fins illicites. Il a indiqué que la mise en place de la déclaration du bénéficiaire réel s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Algérie pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à travers l'adaptation de son arsenal juridique et financier, ainsi que le respect de ses engagements internationaux, en particulier ceux pris vis-à-vis du Groupe d'action financière (GAFI). La cérémonie d'ouverture de ces journées a été marquée par la présentation des résultats de l'évaluation des risques liés à l'exploitation des personnes morales à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Cette évaluation a été réalisée par le CNRC, sur la base de la méthodologie adoptée par la Banque mondiale. Selon les données présentées, l'évaluation a porté sur un échantillon comprenant 173.976 sociétés commerciales, 1.648 sociétés civiles, 210 bureaux de liaison, 137.752 organisations à but non lucratif, ainsi que 15.125 wakfs. Cette étude a permis d'identifier les principales menaces et formes d'exploitation des personnes morales, d'analyser les faiblesses structurelles, organisationnelles et opérationnelles, d'évaluer le niveau global des risques, ainsi que les niveaux de risques spécifiques à chaque type de personne morale, et de formuler une série de recommandations visant à renforcer le cadre juridique et institutionnel en la matière.

Cheklat Meriem

## PROJETS DU PLAN JAUNE

# INSPECTION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

**Selon un communiqué des services de la wilaya publié mercredi dernier, le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite d'inspection afin de vérifier et évaluer la progression des travaux liés aux projets d'élargissement du réseau routier intégrés dans le cadre du « Plan jaune » de la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale.**

D'après la même source, M. Rabehi, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Mohamed El-Habib Ben Boulaid, a supervisé, mardi dernier, l'avancement des travaux d'élargissement du réseau routier à Alger dans le cadre du programme de visites de terrain pour les projets du « Plan jaune », qui vise à élaborer



la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale. La visite a débuté par une inspection du chantier du quatrième tunnel sur la RN 41 dans la commune de Chéraga. Ce tunnel a pour objectif de fluidifier la circulation dans le secteur et d'accroître la capacité de la route. Parallèlement, une inspection a été menée dans la commune de Staoueli sur les travaux d'élargissement en cours aux entrées de la zone de développement touristique (ZET) de

Sidi Fredj-Palm Beach, et plus précisément sur l'ouvrage reliant les RN 41 et 11. Une présentation technique détaillée du projet a été fournie.

Le communiqué précise que M. Rabehi, lors de sa visite, a précisé l'importance de fournir les ressources et les équipements indispensables à l'achèvement « des deux projets avant le début du Ramadan ». Il a également donné des directives pour améliorer les accès au quatrième tunnel dans la commune de Chéraga, afin de fluidifier la circulation et d'améliorer les alentours.

Dans la zone d'extension touristique, l'ouvrage d'art de la RN 11 a été inauguré. Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du projet d'élargissement des entrées de la zone, visant à réguler la circulation, notamment durant la saison estivale, selon la même source .

**Abir Menasria**

## VISANT À MODERNISER LE CHEF-LIEU DE WILAYA UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ POUR LA VILLE DE BOUMERDES

La ville de Boumerdès connaît un dynamisme particulier à la faveur de la mise en œuvre d'un plan de développement intégré lancé en 2025, visant à moderniser le chef-lieu de wilaya, à améliorer le cadre de vie et à rehausser la qualité des espaces urbains, a-t-on appris jeudi dernier auprès des services de la wilaya.

Selon un exposé du bureau d'études chargé du projet, présenté lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), ce plan s'inscrit dans une approche globale visant à offrir à Boumerdès une image urbaine à la hauteur de son statut, tout en servant l'intérêt du citoyen et en renforçant la qualité de la vie urbaine.

Lancé et mis en œuvre au cours de l'année 2025, le plan a permis la réalisation de plusieurs travaux de base, notamment le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, l'installation de dispositifs de vidéosurveillance, ainsi que le parachèvement des travaux d'aménagement des principales artères de la ville. Il a également



concerné l'aménagement de grands axes routiers et le réaménagement urbain du quartier Alilikia, du carrefour de la RN 24 et du front de mer.

Pour l'année 2026, le plan prévoit, entre autres, l'aménagement du carrefour mitoyen à l'hôpital

d'orthopédie-traumatologie jusqu'au carrefour de la cité Alilikia, la réhabilitation du boulevard de l'Indépendance et de l'axe reliant le lycée « Mohamed El-Aid Al-Khalifa » au quartier Albatros. Ces opérations incluent l'intégration des routes secondaires, la création de pistes cyclables, de terrains de sport de proximité, d'espaces verts et d'autres équipements urbains.

Le plan prévoit également la réhabilitation totale des artères principales et secondaires, des trottoirs et des parcs piétons, ainsi que le reboisement des zones urbaines, la réalisation de réseaux d'évacuation des eaux pluviales et la création de jardins et d'espaces de détente et de loisirs, selon le même exposé.

Ce programme de développement ambitionne ainsi de doter Boumerdès d'un tissu urbain plus fonctionnel, plus attractif et mieux adapté aux attentes de ses habitants.

**Cheklat Meriem**

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET L'UNIVERSITÉ AMÉRICAINE JOHNS HOPKINS

L'université des sciences de la santé "Moudjahid Dr Youcef El Khatib" et l'université américaine "Johns Hopkins" ont signé, mercredi dernier à Alger, une convention de coopération et de partenariat visant à renforcer la collaboration scientifique et l'échange d'expertises entre les deux parties.

La convention a été signée par le recteur de l'université des sciences de la santé, Merzak Ghernaout, et le représentant de l'université "Johns Hopkins", M. Todd Shephard. Selon M. Ghernaout, la signature de cette convention "constitue un événement scientifique exceptionnel et une étape stratégique traduisant la volonté commune



des deux parties de renforcer l'échange d'expertises, développer la recherche scientifique et promouvoir la formation académique médicale au bénéfice des étudiants, enseignants et chercheurs à des

niveaux supérieurs". "Cette convention vise à encourager les projets de recherche conjoints et le transfert de connaissances", a-t-il poursuivi, soulignant que l'investissement dans le capital humain demeure "le meilleur moyen" pour réaliser le développement durable.

De son côté, M. Shephard a salué cette convention, première du genre avec une université algérienne, qui marque, a-t-il dit, "une étape importante et une grande valeur symbolique et scientifique", appelant de ses vœux l'élargissement des domaines de coopération à d'autres universités algériennes dans les sciences humaines et sociales, ainsi que dans les sciences exactes.

## LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE DU SUD

# TAM AU RYTHME DES MÉLODIES DU DÉSERT

*Le Festival international de la musique du Sud, qui se déroule à Tamanrasset du 16 au 21 décembre, est une véritable passerelle civilisationnelle et un espace d'échange culturel entre les peuples, ont indiqué mercredi dernier les organisateurs de cette manifestation artistique.*

Le commissaire du festival, Abdelkader Bousmaha, a souligné que cet événement, qui réunit des artistes algériens et d'autres venus de pays étrangers, dont la Libye, la Palestine, le Sahara occidental et le Niger, « ne se limite pas à un simple rendez-vous créatif », mais constitue avant tout « un espace de rencontre et de dialogue entre différentes cultures, porteur de valeurs de partage et de rapprochement entre les peuples ». Dans son allocution d'ouverture, le représentant du ministère de la Culture et des Arts, Nabil Hadji, a



affirmé que ce festival représente «un important rendez-vous culturel organisé dans une région à l'identité culturelle riche et singulière». Il a mis en avant « la diversité du patrimoine musical algérien, avec ses us et coutumes authentiques, qui reflètent l'identité nationale dans toute sa profondeur ». M. Hadji a également rappelé que le ministère de la Culture et des Arts

accorde un intérêt constant aux différentes expressions artistiques, soulignant qu'à travers le Festival international de la musique du Sud, qui rassemble des styles musicaux algériens et africains, ainsi que des artistes innovants d'Algérie et de pays frères et amis, « la créativité, la beauté et la diversité culturelle sont pleinement célébrées ». La cérémonie d'ouverture de la

première édition de ce festival, placée sous le thème « Mélodies du Sahara », s'est tenue mardi soir dans une ambiance festive, marquée par des représentations artistiques et folkloriques. La soirée a été ouverte par les airs musicaux de la troupe locale « Takouba », qui a plongé le public dans l'univers sonore du Sud algérien.

La programmation artistique s'est poursuivie avec des prestations de la troupe « El-Ferda » de Béchar, de l'artiste Noura Guenaoua, de la troupe « Star Guitare » de Tamanrasset, ainsi que de la troupe « Tikoubouine » d'In-Salah. Ces formations ont offert au public des morceaux musicaux et des chants puisés dans leurs répertoires respectifs, illustrant la richesse et la diversité des expressions musicales du Sud.

À travers cette manifestation, Tamanrasset confirme ainsi sa vocation de carrefour culturel et artistique, où les musiques du désert deviennent un langage universel favorisant l'échange, la découverte et le rapprochement entre les cultures.

**Cheklat Meriem**

## MINISTÈRE DE LA CULTURE

### RENCONTRES DE CONCERTATION AVEC DES PRODUCTEURS ET DES PROFESSIONNELS DU CINÉMA

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu un groupe d'artistes, de producteurs et de professionnels du cinéma dans le cadre des rencontres de concertation consacrées au diagnostic et au développement de l'industrie cinématographique en Algérie, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une "vision participative en vue d'insuffler une nouvelle dynamique à la scène culturelle, à travers une série de rencontres de concertation destinées à établir un diagnostic, développer l'industrie cinématographique et renforcer le rayonnement culturel", précise le communiqué.

Les discussions ont porté sur "l'état du cinéma algérien dans ses multiples dimensions, notamment le développement du système de la formation et de la production, l'activation des réseaux de distribution et des salles de cinéma, ainsi que l'innovation de



nouveaux moyens en vue de sa promotion", ajoute la même source.

La rencontre a été l'occasion de réaffirmer la nécessité d'ouvrir de nouvelles perspectives en vue de soutenir les talents émergents, à travers un programme spécifique ciblant les auteurs des premiers films et les jeunes producteurs émergents".

Les participants ont également abordé "l'importance d'établir des passerelles de coopération solides entre la production télévisuelle et cinématographique, en mettant l'accent sur le rôle des start-up, en tant qu'élément essentiel et central dans la relance cinématographique escomptée", conclut le communiqué.





[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)  
Alger16 quotidien



# TOYOTA 4RUNNER LUXE ET CONFORT AU SOMMET

La version lounge du Toyota 4Runner 2025, incarnée par les finitions Limited et Platinum, élève le SUV à un niveau premium avec des matériaux nobles et des technologies haut de gamme, tout en préservant ses aptitudes tout-terrain légendaires.



arrière). Coffre modulable de 343 L (5 sièges) à 2 690 L (sièges rabattus), réservoir 72 L pour 642 km d'autonomie combinée, pneus 245/70R17, freins ventilés ABS 4 roues et garde au sol généreuse. Émissions CO<sub>2</sub> à 262 g/km, idéal pour l'off-road extrême avec angles d'attaque/sortie optimisés.

adaptatif, détection angles morts/sortie de voie, assistance pro active nuit ; plus verrouillages diff's sur TRD Off-Road. Garantie 3 ans/60 000 km base, 5 ans/100 000 km moteur.



**MOTORIZATION ET PERFORMANCES EXCEPTIONNELLES**  
Le cœur battant est un 4 cylindres turbo 2.4L i-FORCE de 278 ch à 6 000 tr/min et 317 lb-pi à 1 700 tr/min, associé à une boîte automatique 8 vitesses et un système 4x4 permanent avec modes Multi-Terrain Select (Boue, Roche, Sable). L'hybride i-FORCE MAX optionnel explose à 326 ch nts et 465 lb-pi, capable de remorquer 2 722 kg (6 000 lb), avec 0-100 km/h en 8,9 s et freinage 100-0 km/h en 42 m. Vitesse maximale bridée pour la sécurité, suspension indépendante avant double triangulation et multibras arrière rigide pour un équilibre parfait.

**DIMENSIONS, CAPACITÉ ET PRATICITÉ**  
Avec 4 950 mm de long, 1 980 mm de large, 1 845 mm de haut et un empattement de 2 850 mm, il pèse 2 198 kg à vide et embarque 5 à 7 passagers dans un habitacle spacieux (1 651 L volume tête avant, 1 006 mm jambes

**Intérieur Luxe et Technologies Avancées**  
Du SR5 basique aux Platinum lounge, les intérieurs évoluent avec cuir pleine fleur ventilé/chauffant (avant/arrière), similicuir doux surpiqué, inserts alu brossé ou bois, éclairage LED multizones et isolation phonique feutrée. Écrans 14 pouces cluster numérique 12,3 pouces, HUD 12,3 pouces (Platinum), audio JBL 14 HP surround, connectivité 5G, charge sans fil double, hayon mains-libres et sièges massants. Caméra 360° avec vue sous-châssis pour tout-terrain précis.

Consommation, Sécurité et Équipements SR5 avale 12,4 L/100 km ville, 9,6 L/100 km autoroute, 11,2 L/100 km mixte (cote 7/10) ; hybride lounge à 10,2 L/100 km mixte pour 700+ km d'autonomie. Toyota Safety Sense 3.0 de série : freinage

d'urgence auto, régulateur



Version	Prix PDSF CAD (approx.)
Puissance	Consommation Mixte
Équipements Clés	Cote Confort
SR5	54 200 \$ + frais 278 ch 11,2 L/100 km
TSS 3.0, CarPlay, sièges chauffants	7/10

Limited	65 500 \$ + frais 326 ch hybride 10,2 L/100 km Cuir, JBL 14 HP, écran 14", AVS 9/10
---------	---

Platinum	72 000 \$ + frais 326 ch hybride 10,2 L/100 km Sièges massants, HUD, toit panoramique 9/10
----------	--

TRD Pro/Trailhunter	70 000 \$+ 326 ch hybride 10,5 L/100 km Galerie ARB, compresseur air, diff's lock 8/10
---------------------	--

**Tarification, Versions et Appréciation**  
Prix de base SR5 à 54 200 \$ CAD, jusqu'à 72 000 \$+ pour Platinum ; TRD Pro et Trailhunter pour overlanding avec galerie toiture et pneus Old Man Emu. Cote globale Guide Auto 79% (8/10 conduite), surpassant Jeep Grand Cherokee en polyvalence luxe/off-road durable. Un SUV iconique modernisé pour 2025.





**ALGER16,**  
le quotidien  
du Grand Public



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**



Un accompagnement par un médecin du sport ou un diététicien est recommandé dès que la pratique devient régulière et intense.

#### Rôle de l'alimentation chez le sportif

L'alimentation fournit l'énergie nécessaire au mouvement, mais aussi les nutriments indispensables à la récupération musculaire, au bon fonctionnement du système immunitaire et à la prévention des blessures. Les glucides sont le carburant

principal de l'effort, les protéines servent à

réparer les fibres musculaires et les lipides complètent l'apport énergétique, notamment lors des efforts prolongés.

Une alimentation déséquilibrée (trop pauvre en glucides ou en énergie, ou au contraire trop riche en graisses et en produits ultra-transformés) peut entraîner fatigue, baisse des performances, troubles digestifs et risques de carences. À l'inverse, une nutrition adaptée améliore l'endurance, la force, la concentration et la récupération entre les séances.

#### Sport de loisir : maintenir l'équilibre

Pour une pratique de loisir ne dépassant pas 3 à 4 heures de sport par semaine, il n'est en général pas nécessaire d'augmenter les apports caloriques ni de modifier profondément les proportions des nutriments. Une répartition proche de 55 % de glucides, 15 % de protéines et 30 % de lipides reste adaptée à la majorité des adultes en bonne santé. L'essentiel est de privilégier des aliments peu transformés : féculents complets ou semi-complets, fruits et légumes variés, bonnes sources de protéines (poisson, œufs, légumineuses, viandes maigres) et de lipides (huiles végétales, oléagineux, poissons gras). Un suivi nutritionnel peut toutefois être utile pour

apprendre à organiser les repas autour des séances, gérer la collation et adapter les quantités à la faim réelle.

**Attention particulière aux fibres**  
Les fibres alimentaires proviennent surtout des fruits, légumes, céréales complètes et légumineuses, et sont indispensables à la santé digestive et au microbiote intestinal. Chez le sportif, elles contribuent aussi à une bonne régularité intestinale et à la stabilité de la

## Sport et nutrition

**Proportions selon le type de sport**  
La répartition des macronutriments peut être ajustée en fonction des objectifs et de la

intense, surtout en endurance (course à pied, trail, triathlon), un excès de fibres irritantes juste avant l'effort peut favoriser des crampes abdominales, des ballonnements, de la diarrhée ou des saignements digestifs. Il est ainsi recommandé de limiter les repas très riches en fibres dans les 3 à 4 heures précédant un effort intense ou une compétition, et de tester à l'entraînement ce qui est bien toléré.

#### Quand la pratique devient intense

Chez les sportifs s'entraînant souvent et longtemps (plus de 3-4 heures de sport par semaine, voire quotidiennement), il faut ajuster les apports énergétiques et parfois modifier la répartition des macronutriments. Les besoins varient selon le type de sport : certains nécessitent surtout plus de glucides pour l'endurance, d'autres davantage de protéines pour soutenir la masse musculaire. •Sports à contraintes de poids ou esthétiques (gymnastique, danse classique, lutte) : la dépense énergétique peut être élevée, mais les apports supplémentaires restent souvent modérés et doivent rester compatibles avec le maintien d'un

poids de forme sain.  
•Sports d'endurance (cyclisme, aviron, triathlon, ski de fond) : la dépense calorique est importante et demande une augmentation nette des calories et des glucides pour reconstruire les réserves de glycogène musculaire. Un médecin du sport ou un diététicien du sport est le mieux placé pour calculer les besoins individuels selon le poids, l'âge, le sexe, la fréquence et l'intensité des entraînements.

digestive, à la composition corporelle et aux objectifs (perte de masse grasse, performance, prise de muscle). Les sportifs très entraînés peuvent avoir besoin de 6 à 10 g de glucides par kg de poids corporel et de 1,2 à 1,7 g de protéines/kg selon l'intensité de la pratique.

#### Hydratation avant, pendant et après l'effort

Une bonne hydratation est aussi importante que la nourriture, car la déshydratation diminue rapidement les performances et augmente le risque de malaise et de blessure. Il est conseillé de boire régulièrement tout au long de la journée, puis environ 500 ml d'eau dans les deux heures qui précèdent l'exercice. Pendant l'effort, des petites gorgées toutes les 10 à 20 minutes

aident à compenser les pertes par la sueur, éventuellement avec une boisson contenant glucides et électrolytes en cas d'effort prolongé. Après l'activité, il est utile de se réhydrater progressivement et de recharger en minéraux (sodium, potassium, magnésium), par l'eau, une alimentation salée modérée ou une boisson de récupération adaptée.

#### Quand consulter un professionnel ?

Un avis spécialisé est particulièrement recommandé en cas de pratique intense, de préparation de compétition, de troubles digestifs à l'effort ou de difficultés à stabiliser le poids ou la récupération. Un professionnel de santé formé à la nutrition du sport peut élaborer un plan alimentaire personnalisé, ajuster les quantités, proposer des stratégies de repas et de collations autour des séances et, si besoin, vérifier l'absence de carences.

En présence de douleurs abdominales, de diarrhées fréquentes, de sang dans les selles ou de fatigue inexplicable, il est important de consulter rapidement un médecin pour éliminer une pathologie digestive ou un surentraînement.

#### NUMÉROS UTILES

**URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU**  
021.67.16.16/ 67.00.88

**CHU MUSTAPHA**  
021.23.55.55

**CHU BEN AKOUN**  
021.91.21.63

**CHU BENI MESSOUA**  
021.93.11.90

**CHU BAINEM**  
021.81.61.13

**CHU KOUBA**  
021.58.90.14

**AMBULANCES**  
021.60.66.66

**DÉPANNAGE GAZ**  
021.68.44.00

**DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ**  
021.68.55.00

**SERVICE DES EAUX**  
021.58.32.32/ 58.37.37

**PROTECTION CIVILE**  
021.61.00.17

**SÛRETÉ DE WILAYA**  
021.63.80.62

**GENDARMERIE**  
021.62.11.99/ 62.12.99

**NUMÉROS UTILES**

**AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE**  
021.54.15.15

**AIR ALGERIA (RÉSERVATION)**  
021.28.11.12

**Air France**  
021.73.27.20/ 73.16.10

**ENMTV**  
021.42.33.11.12

**SNTF**  
021.76.83.65/ 73.83.67

**SNTR**  
021.54.60.00/ 54.05.04

**Hôtel Sheraton**  
021.37.77.77

**Hôtel Mercure**  
021.24.59.70/85

**Hôtel El-Djazaïr**  
021.23.09.33/37

**Hôtel El-Aurassi**  
021.74.82.52

**Hôtel Hilton**  
021.21.96.96

**Hôtel Sofitel**  
621.68.52.10/17

# NUTRITION DU SPORTIF

## COMMENT MANGER ÉQUILIBRÉ

**Les sportifs ont des besoins nutritionnels spécifiques, mais l'objectif reste toujours de préserver l'équilibre alimentaire tout en soutenant la performance et la santé.**

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces  
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...  
à 300 DA seulement

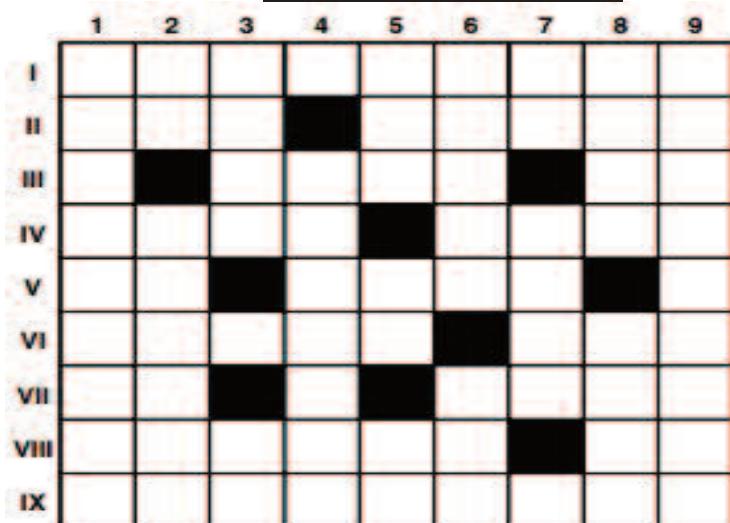
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

## Mots Croisés N°1312



## HORIZONTALLEMENT

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépite. Trainard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapisserie. IX. Dignitaires polonais.

## VERTICALEMENT

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocrate. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'œil nu.

## SOLUTION N°1311

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	T	E	L	E	S	I	E	G	E	S
II	A	V	A	L	A	N	C	H	E	
III	R	A	I	L	O	R	A	G	E	
IV	E	S	C	A	R	P	I	N		I
V	N	I			F	I	N	A	U	D
VI	T	O	R	D	N	S	N	N	E	
VII	A	N	N	A	L	E	T	I	R	
VIII	I		M	A	S	S	I	F		
IX	S	K	I	E	S	E	L	I	S	
X	E	L	F	E	A	L	T	A	I	



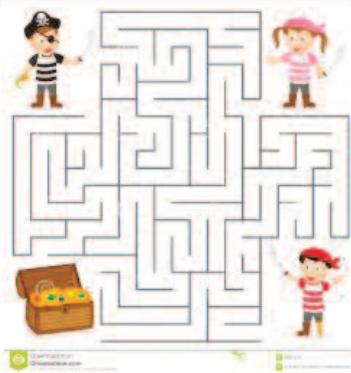
## RÈGLES DU JEU

N° 1312

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.



## CHOISIS LE BON CHEMIN



## PHOTO DU JOUR



## SOLUTION N° 1311

2	4	8	1	7	3	5	6	9		
5	6	3	8	9	4	7	2	1		
7	1	9	2	6	5	4	3	8		
3	9	4	5	2	8	6	1	7		
6	5	1	9	4	7	3	8	2		
8	2	7	3	1	6	9	5	4		
4	7	2	6	3	1	8	9	5		
1	3	5	7	8	9	2	4	6		
9	8	6	4	5	2	1	7	3		

## MOTS MÊLÉS

S	E	L	A	T	E	P	B	E	N	J	O	I	N	E
I	P	D	H	E	R	B	E	V	L	A	T	N	A	S
I	L	A	N	Y	F	E	E	U	Q	S	U	M	H	U
V	L	O	R	A	G	R	U	M	E	M	L	E	U	F
E	A	U	R	F	V	G	A	A	N	I	U	T	I	F
T	T	N	O	E	U	A	N	G	D	N	C	T	L	I
I	G	N	I	H	N	M	L	I	R	A	C	E	E	D
V	S	N	A	L	C	O	S	O	R	A	Y	V	N	L
E	E	A	B	N	L	T	C	D	F	A	N	I	I	A
R	N	M	S	L	I	E	A	L	G	M	C	S	R	
E	T	B	O	L	A	M	O	P	N	O	U	O	E	O
G	E	R	L	C	O	L	G	N	E	M	I	R	L	
U	U	E	U	M	R	U	E	D	O	I	G	M	D	F
O	R	I	E	N	T	A	L	A	M	B	I	C	E	E
F	R	A	I	S	N	E	C	N	E	C	O	R	C	E

ABSOLUE
AGRUME
ALAMBIC
AMBRE
BENJOIN
BERGAMOTE
CARDAMOME
CEDRE
CIVETTE
COLOGNE
CORNUE
DIFFUSE
DISTILLER
DOMINANTE

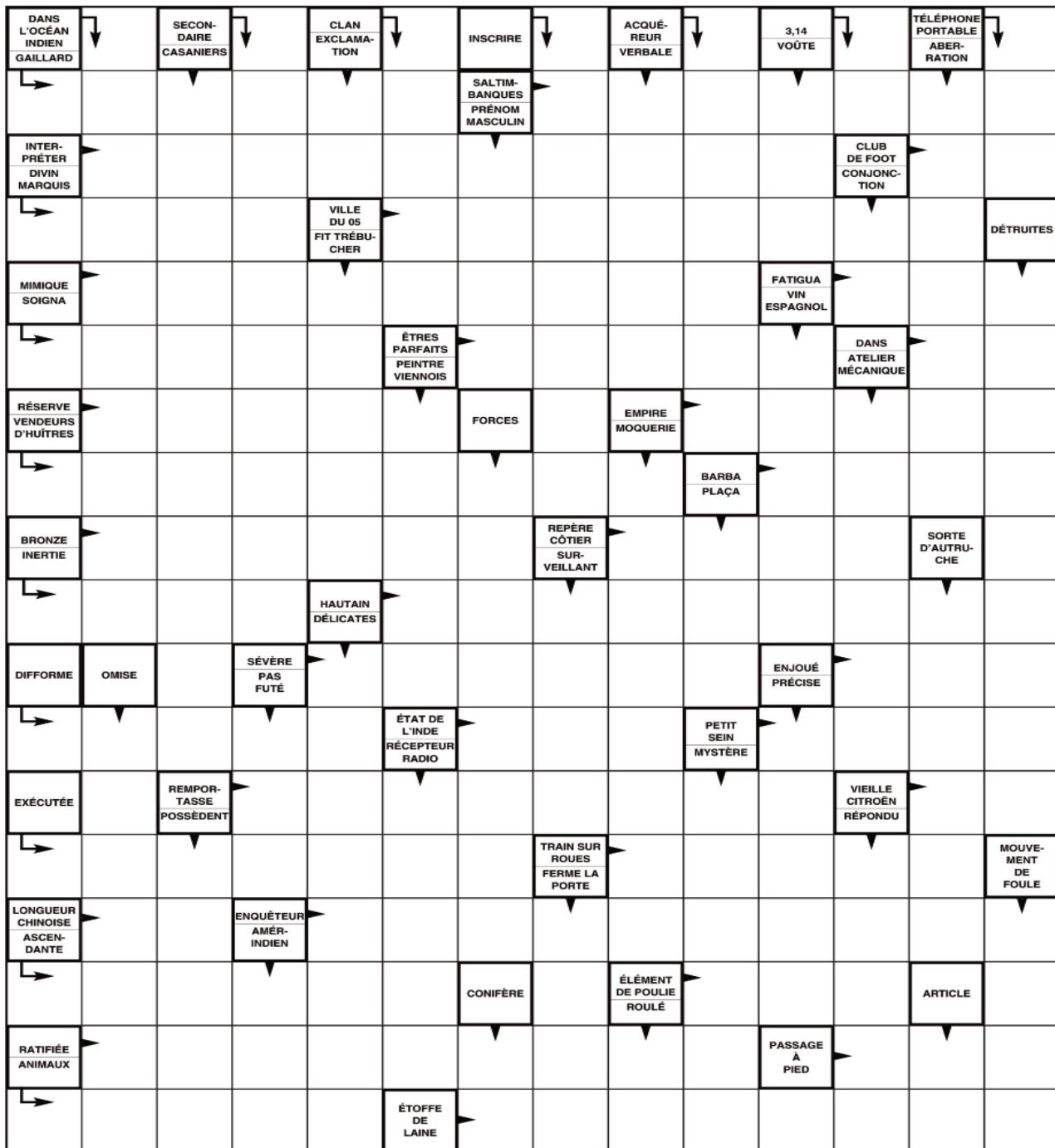
ECORCE
ENCENS
FLORAL
FLUIDE
FOUGERE
FRAGRANCE
FRAIS
GOMME
HERBE
HUILE
JASMIN
LAVANDE
MIMOSA
MUSQUE

NEROLI
ODEUR
OLFACТИF
ORIENTAL
PARFUM
PATCHOULI
PETALES
RESINE
ROMARIN
SANTAL
SENTEUR
VANILLE
VERVEINE
VETIVER

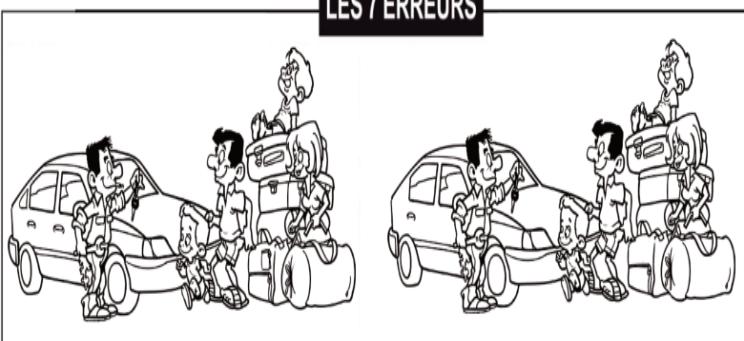
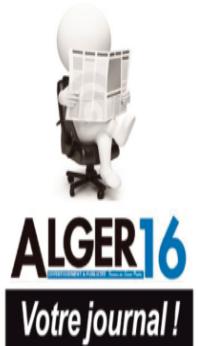
## SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N° 298

Le mot-mystère est : Fukushima

## Mots Fléchés N°1224



## LES 7 ERREURS



## SOLUTION N°1223

D	A	D	S	E	P	E
CIRRHOSE	TROMPE					
AUTOPSIE	ON	I				
AGHUE	NUDITE	I				
NURSE	ALUN					
SOSIE	AGITE					
SET	O	EX				
STRESS	N	FAIR				
IA	TENIA	CARIE				
ACIDES	ABCES	OR				

LIGUE 1 (13<sup>e</sup> JOURNÉE ACTE 1)

# LE MCA CONCÈDE SA PREMIÈRE DÉFAITE DE LA SAISON À OUARGLA

*Il était dit que le déplacement du MC Alger, avant-hier à Ouargla, comptant pour la 13<sup>e</sup> journée de Ligue 1, n'allait pas être un voyage de complaisance. Et le Mouloudia a fini par le vérifier à ses dépens, en revenant avec une défaite. Sa première de la saison après 10 matchs joués.*

Le MC Alger s'est incliné (1 - 0) devant le MB Roussel qui a, à l'occasion, non seulement mis fin à sa propre mauvaise série sans victoires, mais a fait tomber le leader en puissance, jusque-là invaincu. Le comble, le bourreau du MCA n'est autre qu'un ex-sociétaire du club, Kheïredine Merzougui, qui, à lui seul, a stoppé net l'euphorie mouloudéenne, en inscrivant l'unique but de la partie à la 27<sup>e</sup> de jeu. C'était en reprenant, dans les six mètres, un coup de pied arrêté bien enveloppé du côté gauche du terrain. Ça a suffit pour mettre un terme à la belle série du MCA qui ne

**RÉSULTATS**

MB Roussel 1 - MC Alger 0  
USM Alger 2 - ES Ben Aknoun 2  
ASO Chlef 1 - MC Oran 0



parviendra pas, cette fois, à se rattraper durant cette partie. Le portier mouloudéen pourrait même s'estimer heureux d'être sauvé d'un doublé n'eut été le montant droit qui a repoussé le ballon sur une autre action de but pour le MB Roussel en deuxième mi-temps. Cela étant, malgré cette première défaite, le MCA reste toujours en tête du classement avec 25 points et 3 matchs en retard, tandis que le MB Roussel remonte momentanément

à la 7<sup>e</sup> place avec 16 points et 2 matchs en retard. Dans l'autre rencontre jouée également jeudi, l'USM Alger n'a pas eu une journée heureuse non plus puisqu'elle a également trébuché, à domicile de plus, dans le derby qui l'opposait au voisin, l'ES Ben Aknoun. Les Usmistes ont concédé un précieux nul (2 - 2) au stade du 5-Juillet. C'était pourtant Khaldi qui a ouvert la marque dès la 18<sup>e</sup> pour les Rouge et Noir, mais l'ES Ben Aknoun fera vite

de profiter d'une balle très mal négociée par le défenseur central usmiste, Alilet, auteur d'une bavure monumentale, en se faisant subtiliser le ballon par Saâd qui se chargera alors d'aller se présenter seul devant le gardien usmiste qu'il trompera d'un tir à ras de terre à la 25<sup>e</sup>. Loucif redonnera l'avantage pour l'USMA dans le temps additionnel de la première période (45 + 2'), mais Oukali parviendra une nouvelle fois à égaliser à la 70<sup>e</sup> pour Ben Aknoun. Et c'est sur ce score de parité (2 - 2) que l'arbitre sifflera la fin du match, au grand désarroi des Rouge et Noir qui se voient ainsi faire du sur-place au classement à la 4<sup>e</sup> place avec 19 points et un match en retard, alors qu'ils avaient l'opportunité de faire mieux. L'ES Ben Aknoun monte elle d'une marche à la 5<sup>e</sup> place avec 17 points et 2 matchs en moins. Enfin, l'ASO Chlef n'a pas raté l'occasion de la venue du MC Oran pour s'offrir les trois points du match et un bon bol d'oxygène, en quittant la zone rouge du classement.

C'est grâce à la réalisation de Sadahine, signée dans le temps additionnel de la première période à la 45 + 2'. L'ASO Chlef se hisse désormais à la 12<sup>e</sup> place avec 13 points, au moment où le MCO reste à la 3<sup>e</sup> place avec 21 points.

Djaffar C.

## COUPE DU MONDE 2026

## Plus de 10 millions de dollars au minimum pour chaque sélection qualifiée

Chaque équipe qualifiée pour la Coupe du monde 2026 recevra au minimum 10,5 millions de dollars, au titre de sa présence au grand rendez-vous de l'an prochain, dont 1,5 million de dollars afin de couvrir ses frais de préparation, a annoncé la Fédération internationale de football (Fifa) mercredi dernier.

"La Coupe du monde 2026 sera aussi historique en termes de contribution financière à la communauté mondiale du football", a fait savoir Gianni Infantino, le président de la Fifa.

La somme de 727 millions de dollars, moitié plus

que pour Qatar 2022, sera distribuée aux associations membres participantes dans le cadre du grand rendez-vous de la Coupe du monde 2026 (11 juin-19 juillet), selon la même source.

La décision a été prise par le Conseil de la Fifa qui s'est réuni en marge de la finale de la Coupe intercontinentale de la Fifa à Doha (Qatar).

La plus grande part – 655 millions de dollars, soit une augmentation de 50% par rapport à l'édition précédente – reviendra aux 48 associations membres participantes sous forme de dotation, comme suit :

- Vainqueur : USD 50 millions
- Finaliste : USD 33 millions
- 3<sup>e</sup> place : USD 29 millions
- 4<sup>e</sup> place : USD 27 millions
- 5<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> place : USD 19 millions
- 9<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> place : USD 15 millions
- 17<sup>e</sup>-32<sup>e</sup> place : USD 11 millions
- 33<sup>e</sup>-48<sup>e</sup> place : USD 9 millions



## JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE-2025 QUATRE MÉDAILLES D'OR POUR LE TAEKWONDO ALGÉRIEN À LUANDA



à son escarcelle, dans le "par équipes", après les sept médailles (4 or, 2 argent et 1 bronze) remportées mardi dernier par les athlètes algériens. Les médailles en vermeil ont été remportées par Dounia Berahel dans la catégorie des -57 kg, Oussama Laieb (-73 kg), Ala Eddine Sahraoui (-60 kg) et Larbi Adad

dans la catégorie des -55 kg.

Les deux médailles d'argent ont été l'œuvre d'Abdelhadi Khatou dans la catégorie des -90 kg et d'Aya Bouziane (-70 kg), tandis que le bronze a été obtenu par Elasri Yamina Douaa chez les moins de 52 kg.

Au tableau provisoire des médailles, l'Algérie pointe à la 2<sup>e</sup> place avec un total de 64 breloques (26 or, 20 argent et 18 bronze), derrière l'Afrique du Sud (46 or, 31 argent et 13 bronze) et devant l'Egypte (15 or, 14 argent et 15 bronze).



LES JOUEURS DE LA SÉLECTION NATIONALE DEPUIS HIER À RABAT :

# «PRÊTS POUR FAIRE UNE GRANDE CAN»

**La sélection nationale de football que dirige Petkovic a rallié, hier après-midi, à bord d'un vol spécial, la capitale marocaine, Rabat, en prévision de l'entame de la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations. Le tournoi sera lancé demain 21 décembre et s'étalera jusqu'au 18 janvier 2026.**

J eudi après-midi, les Bensebaini, Boumedjah et consorts ont continué leur préparation à Alger, en effectuant une dernière séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa. Débutée aux alentours de 17h00 sur l'une des pelouses du centre, la séance a été essentiellement consacrée au travail technico-tactique, en présence de l'ensemble des joueurs, a indiqué une communication fédérale. Le staff technique a ensuite programmé un match d'application permettant de mettre en pratique les consignes données au cours des dernières séances d'entraînement. Plus tôt dans la matinée, et comme depuis l'entame du stage, les joueurs avaient suivi un programme spécifique axé sur le travail physique, sous la supervision du staff dédié, détaille la communication. La veille, lors d'une zone mixte organisée avec la presse, peu avant le lancement de la séance d'entraînement du jour, les joueurs étaient unanimes à dire leur détermination à réussir « une grande

CAN ». « On est contents tous de se retrouver en équipe nationale. On a hâte de faire le voyage et se mettre dans le bain de la compétition. La préparation se passe bien. Ma première participation à la CAN n'a pas été une réussite (élimination dès le premier tour en Côte d'Ivoire-2024, NDLR), ça m'a touché. On est bien décidés à faire mieux cette fois-ci et rendre fiers nos supporters. On est l'Algérie, on ira pour gagner le trophée. Le premier match de la compétition face au Soudan (mercredi 24 décembre à 16h00) est très important, on en a parlé entre nous. C'est le match qui te met dans la compétition, je prends l'exemple de la CAN remportée en 2019, les joueurs étaient bons dès la première rencontre. On aura à cœur de montrer qu'on est prêts pour le tournoi, inch'Allah, on fera un bon match face au Soudan. En ce qui concerne les nouveaux joueurs (Boulbina et Berkane, NDLR), ce sont de bons éléments, on est contents de les avoir parmi nous », a déclaré le milieu offensif Farès Chaïbi, cité par l'agence

officielle. Son coéquipier dans le même compartiment, Ilan Kebbal, abordera dans le même sens, en évoquant la volonté d'aller le plus loin possible dans le tournoi. « Les préparatifs se passent bien, on est contents de se retrouver à Sidi Moussa. On s'entraîne à fond pour faire une grande CAN inch'Allah. Nous sommes tous prêts, on est conscients qu'il y a une grande compétition qui arrive, et on se doit de performer. Nous sommes en train d'apporter les derniers réglages avant le voyage. Concernant nos chances, on sait qu'on est une grande nation de football, mais on doit démontrer sur le terrain pour aller le plus loin possible dans le

tournoi », avait-il déclaré à la même source. Kebbal se veut surtout prudent et conscient qu'il faudra éviter les mauvaises surprises comme ce fut le cas pour nous lors des deux dernières éditions. La CAN se gagne sur le terrain et pas à l'extérieur. On travaille dur pour réaliser un bon tournoi », devait-il ajouter. Pour rappel, l'Algérie, versée dans le Groupe E, entrera en lice dans la compétition mercredi, à l'occasion de son premier match de la phase des poules, contre le Soudan, au stade Moulay El Hassan à partir de 16 heures. Elle jouera par la suite le Burkina Faso, le 28 décembre à 18h30 et, enfin, la Guinée équatoriale à 17 heures toujours dans la même enceinte à Rabat.

Djaffar Chilab

## DÉFECTEUR DE DERNIÈRE MINUTE

### Aouar forfait, Abdelli pour le remplacer

Après Belaili et Guendouz, voilà que le sort s'acharne sur le milieu de terrain d'Al-Ittihad, Houssem Aouar, contraint à son tour de déclarer forfait pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025 à la dernière minute.

L'annonce a été faite par la Fédération algérienne de football, hier matin, soit à quelques heures du grand départ pour Rabat prévu dans l'après-midi. Cette dernière évoque des douleurs ressenties par le joueur lors de la dernière séance d'entraînement effectuée jeudi soir à Sidi Moussa. Les examens médicaux effectués, vendredi matin, ont révélé une blessure sérieuse qui condamne ainsi le joueur à renoncer à faire le déplacement au Maroc avec ses camarades. Pour suppléer cette absence de dernière minute, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a fait appel, ajoute la FAF dans son communiqué, au milieu de terrain d'Angers, Imad Abdelli. Aouar a quitté le rassemblement des Verts, hier matin.

D. C.

### L'ENTV diffusera tous les matchs des Verts

Bonne nouvelle pour les téléspectateurs de la télévision nationale. L'ENTV a annoncé avoir acquis les droits de retransmission de 15 matchs de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Au programme, tous les matchs de la sélection nationale, à commencer par les premiers qu'elle aura à disputer lors de cette première phase des poules. Les rencontres seront diffusées sur la 1re chaîne terrestre. L'ENTV précise que la retransmission concernera également d'autres matchs d'autres sélections, notamment les grands duels les plus attractifs.

D. C.



**LE CHEF DE L'ÉTAT INAUGURE LA 33<sup>e</sup> FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE**

# LE PRODUIT LOCAL DE PLUS EN PLUS VALORISÉ



PHOTOS: PRÉSIDENCE DE LA RéPUBLIQUE

**A**cette occasion, le président de la République a écouté des explications exhaustives sur le nouveau pavillon, présentées par le directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), Karim Boukadoum.

Il a également suivi un exposé présenté par le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, sur la répartition du tissu économique, le bilan des opérateurs économiques dans le secteur de la production de biens et de services, et la participation des entreprises économiques algériennes.

Le chef de l'Etat a visité, par ailleurs, plusieurs stands de la Foire de la production algérienne (FPA), dont il a inauguré la 33<sup>e</sup> édition au Palais des expositions des Pins-Maritimes (Alger). A l'entame de sa visite, le président de la République a inauguré le nouveau pavillon d'exposition baptisé "Pavillon de la Palestine", où il a écouté des explications exhaustives sur ce nouvel espace d'exposition, présentées par le directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), M. Karim Boukadoum, avant de suivre un exposé présenté par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, sur la répartition du tissu économique, le

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, jeudi après-midi, à l'inauguration du nouveau pavillon d'exposition au Palais des expositions des Pins-Maritimes (Alger), baptisé "Pavillon de la Palestine", à l'occasion de l'ouverture de la 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne.**

bilan des opérateurs économiques dans la production de biens et de services et la participation des entreprises économiques algériennes. Le président de la République s'est ensuite rendu au pavillon du ministère de la Défense nationale (MDN), où il a écouté des explications détaillées sur les nouveautés de l'industrie militaire, notamment dans le domaine de la fabrication de véhicules de combat, de systèmes d'armement et de drones. Il a ainsi visité le stand de l'Etablissement de construction mécanique de Khchela, spécialisé dans la fabrication d'armes légères, où il a pris connaissance des derniers produits et armes, dont le fusil à pompe semi-automatique, fleuron de l'industrie militaire nationale. Le président de la République s'est également arrêté au stand de la Base centrale logistique de la 1<sup>re</sup> Région militaire, où des explications détaillées lui ont été fournies sur la chaîne de fabrication de batteries et les dernières technologies dans le domaine de

l'énergie. Au niveau du stand de l'Etablissement de rénovation des matériels automobiles, le président de la République a écouté des explications sur les chambres froides, dont la production connaît un développement notable, en phase avec les besoins des unités de l'Armée et dans l'objectif d'atteindre l'autosuffisance. Par la suite, le président de la République a visité le stand du secteur de l'industrie pharmaceutique, où il a écouté des explications sur l'activité du groupe LDM spécialisé dans la fabrication de médicaments, ainsi que sur la nouvelle usine de production de traitements hormonaux, la cinquième usine de ce type dans le monde, fabriquant des médicaments antithyroidiens dans le cadre d'un partenariat algéro-allemand. Le président de la République a aussi visité le stand du Centre national de recherche en biotechnologie (CRBT) de Constantine, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique, où il a écouté un exposé sur la contribution de ce centre dans le domaine de l'agriculture, notamment l'agriculture tubulaire qu'il a développée pour la production de nouveaux fruits qui viennent s'ajouter aux cultures algériennes, comme la banane, ainsi que son rôle dans les domaines de la formation et de la santé.

Le Président a également visité le stand du groupe Giprait, où il s'est enquis des nouveaux produits et des réalisations accomplies par ce leader de l'industrie du lait et des produits laitiers. Dans ce cadre, des explications lui ont été fournies sur la stratégie adoptée par le groupe, conformément aux orientations des hautes autorités du pays concernant la valorisation de la production nationale. Au stand du groupe agro-industriel AGRODIV, le président de la République a suivi des explications sur le bilan du groupe et ses nouveaux produits, notamment avec son expansion et les nouvelles unités entrées en exploitation. Au stand du groupe de sidérurgie Tosyali-Algérie, le Président Tebboune a écouté des explications sur les nouveaux projets lancés par le groupe à Gara Djebilet et Béchar, avant de visiter le stand du groupe CERAM DECOR, spécialisé dans la céramique, qui emploie plus de 2.000 travailleurs et exporte vers plus de 25 pays.

R. N.

## PLUS DE 2,4 MILLIONS D'OPÉRATEURS INSCRITS AU REGISTRE DE COMMERCE JUSQU'À DÉCEMBRE

Le nombre total des opérateurs économiques inscrits au registre de commerce a dépassé 2,4 millions, a révélé, jeudi dernier à Alger, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif.

Présentant un exposé devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration de la 33<sup>e</sup> édition de la FPA au Palais des expositions, Mme Abdellatif a expliqué que le nombre total des inscrits au registre de commerce s'élève à 2.419.913 opérateurs au 10 décembre courant, répartis entre 2.145.557 personnes physiques (89 % du total des inscrits) et

274.356 personnes morales (entreprises). Concernant la répartition des opérateurs économiques par secteur d'activité, les données présentées par la ministre révèlent que 42,11 % exercent dans le commerce de détail (1.092.176 commerçants), 37,6 % dans les services (975.346 opérateurs) et 14,45 % dans la production de services et de biens (374.748 opérateurs), contre 4,45 % dans le commerce de gros (115.423), 0,90 % dans l'importation pour la revente en l'état (23.243), 0,31 % dans l'exportation (8.111) et 0,18 % dans la production artisanale (4.666). Evoquant le développement des entreprises de

production ces cinq dernières années, Mme Abdellatif a souligné que leur nombre a augmenté de plus de 36.000 opérateurs économiques, passant de 338.039 en 2020 à 374.748 début décembre en cours (+10 %), dont 275.429 sont des personnes physiques (73 % du nombre total) et 99.319 sont des personnes morales (27 %). Selon les mêmes données, plus de 50 % des opérateurs actifs dans la production de biens et de services sont concentrés dans dix (10) wilayas, à savoir, Alger, Oran, Tizi Ouzou, Sétif, Béjaïa, Constantine, Blida, Boumerdès, Batna et Bordj Bou Arréridj.